

FORMULAIRE D'INSCRIPTION À LA CATÉCHÈSE

Paroisse Notre-Dame de l'Eau Vive

A. CATÉCHÈSES BIBLIQUES (POUR TOUS LES JEUNES DE 9 ANS ET PLUS)

NOM DE FAMILLE		PRÉNOM DU CANDIDAT	
DATE DE NAISSANCE (jour/mois/année)		ÂGE (au moment de l'inscription)	
DATE DU BAPTÊME		PAROISSE DU BAPTÊME	
NOM DE L'ACCOMPAGNATEUR		PRÉNOM	
RELATION AVEC LE CANDIDAT <input type="checkbox"/> MÈRE <input type="checkbox"/> PÈRE <input type="checkbox"/> AUTRE (précisez)			
ADRESSE		VILLE	
PROVINCE		CODE POSTAL	
TÉLÉPHONE (maison)	(bureau)	(cellulaire)	
ADRESSE ÉLECTRONIQUE			

CHOIX DU GROUPE (choisir un groupe pour toute la durée du parcours; indiquez votre 1^{er}, 2^e et 3^e choix)

GROUPE	JOUR	HEURE	LIEU	1 ^{er} . et 2 ^{ème} CHOIX
Groupe 1	Dimanche après-midi	13h à 14h30	Notre-Dame-de-la-Guadeloupe	
Groupe 2	Mercredi soir	18 h 30 à 20 h	Notre-Dame-de-la-Guadeloupe	
Groupe 3	Samedi matin	10h30 à 12h00	St-Pierre-Chanel	
Groupe 4	Dimanche après-midi	13h00 à 14h30	Plateau	
Groupe 5	Lundi soir	18h30 à 20h00	Plateau	
Groupe 6	Mercredi soir	18h30 à 20h00	St-Pierre-Chanel	

B. CATÉCHÈSES SACRAMENTELLES (POUR LES JEUNES QUI DEMANDENT LE PREMIER PARDON ET LA PREMIÈRE COMMUNION)

Les jeunes qui veulent faire leur premier pardon et leur première communion doivent avoir participé aux 8 catéchèses bibliques (voir ci-haut) avant de pouvoir suivre les 5 catéchèses sacramentelles. S.v.p. remplir la section A. Les catéchèses préparatoires aux sacrements suivront le même horaire/groupes que les catéchèses bibliques. S.V.P. JOINDRE LE CERTIFICAT DE BAPTÊME DE L'ENFANT AU FORMULAIRE, ET LA LETTRE D'AUTORISATION AU BESOIN (voir modalités d'inscription ci-joint).

OUI JE DESIRE INSCRIRE MON ENFANT AUX CATÉCHÈSES DE PRÉPARATION AU PREMIER PARDON ET A LA PREMIERE COMMUNION.

C. COTISATION (S.V.P. JOINDRE VOTRE CHÈQUE AU FORMULAIRE)

LA COTISATION POUR LES JEUNES QUI NE FONT QUE LES CATECHESSES BIBLIQUES (Section A) EST DE 40 \$.
LA COTISATION POUR LES JEUNES QUI FONT LES CATÉCHÈSES BIBLIQUES ET LA PRÉPARATION AUX SACREMENTS EST DE 65\$ pour un premier enfant et de 55\$ pour un deuxième enfant.

D. PARENTS-ANIMATEURS (LES PERSONNES QUI ACCEPTENT D'ÊTRE PARENT-ANIMATEUR AURONT PRIORITÉ QUANT AU CHOIX DU GROUPE)